## Bienvenue dans le service Yonéma

Voici les thermes du contrat d'engagement pour nos services :

- → acceptation pour règlement : Étape du traitement où le paiement, après avoir subi les divers contrôles, gestion du risque notamment, peut être soumis au règlement selon les règles et procédures du système.
- → Accepteur :Tout établissement de négociation ou prestataire de services qui accepte, en son nom propre ou au nom de son réseau, le paiement de biens ou services sous forme de monnaie électronique(Système Transfert).
- → Accès : Droit ou faculté, pour un établissement, d'utiliser les services du système de paiement afin d'effectuer des règlements pour son propre compte ou pour le compte de sa clientèle. Voir participant, participant direct, participant indirect.
- → Accord de taux futur : Contrat à terme de gré à gré sur taux d'intérêt. Le taux à payer/recevoir sur une obligation spécifique pendant une période déterminée, à partir d'une date ultérieure, est fixé au moment de la conclusion du contrat. Le système recevra 30% des bénéfices,l État 40%,destinataire 20%,donneur 10%.
- → **algorithme de chiffrement**:Fonction algorithmique utilisée parallèlement à une clé,afin de garantir la confidentialité, l'intégrité et/ou l'authentification de données.
- → Annulation : Si un participant n'est pas en mesure de régler, les transferts conditionnels concernant ce participant sont partiellement ou totalement retirés du système et les obligations de règlement découlant des participants restants sont recalculées. Une telle procédure a pour effet de reporter sur les autres participants les contraintes de liquidité, voire les pertes résultant du défaut de règlement, et peut, dans un cas extrême, donner lieu à des risques systémiques importants et imprévisibles. Appelée également révocation.
- → **Blocage** :Situation d'un système de transfert de fonds ou de valeurs mobilières dans laquelle l'impossibilité d'exécuter quelques ordres de transfert (en raison de l'indisponibilité des fonds ou des valeurs nécessaires) empêche l'exécution d'un nombre important d'autres ordres émanant d'autres participants. Voir gestion de file d'attente, risque systémique, opération non dénouée.
- → **Commission de transaction** :Frais de transaction fixés par le système et à la charge du titulaire .
- → Confidentialité : Qualité de l'information accessible aux seules entités autorisées.
- → **Confirmation** : Chaque transaction quel-qu'elle soit sera accompagnée par un message de confirmation.

Émail: lamine@gmail.com

Tel: 774847102